

# Qu'est-ce que le CPA

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **28 (1948)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888691>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## C P A

Créé en 1930 sous la dénomination « Centre de préparation aux affaires », le C. P. A. est, depuis 1942, le *Centre de perfectionnement dans l'administration des affaires* de la Chambre de Commerce de Paris.

Par administration, il ne faut entendre ni l'art du fonctionnaire, ni un quelconque ensemble de besoins secondaires, mais la fonction essentielle du chef, qui consiste à prévoir, organiser, commander, coordonner et contrôler l'ensemble de l'activité d'une entreprise ou d'un service.

L'objectif du C. P. A. est de permettre à une élite d'hommes jeunes, choisis parmi les cadres supérieurs du monde des affaires, d'étendre et d'approfondir leur expérience et, accessoirement, de compléter leurs connaissances.

La spécialisation, qui est une des conséquences de la vie économique moderne, a pour résultat que la plupart des cadres, bien qu'ils aient acquis, par des études supérieures, une formation théorique étendue, se trouvent, au début de leur carrière, engagés dans l'exercice d'une activité professionnelle strictement limitée alors que leur valeur et leurs capacités les désignent pour assurer, comme chef ou comme collaborateur direct de ce dernier, les tâches de commandement dans l'entreprise.

C'est à pallier ce défaut, préjudiciable aux intéressés eux-mêmes comme à l'ensemble de l'économie, que le C. P. A. applique ses efforts. En facilitant à ses élèves l'extension de leur expérience d'un secteur déterminé aux autres secteurs, encore mal connus d'eux, de la vie de l'entreprise, et en les aidant à accomplir le travail de coordination nécessaire, il les rend aptes à saisir le mécanisme entier de son fonctionnement et leur permet d'aborder, d'analyser et de résoudre, en s'aidant éventuellement de l'avis des techniciens appropriés, les problèmes quotidiens de tous ordres que pose la direction d'une affaire.

Pour atteindre le but poursuivi, le C. P. A. a considéré comme capital, dès sa création, d'adopter une méthode d'enseignement « appliqué » : c'est la « méthode du cas » qu'il a mise au point, en s'inspirant du « Case System » utilisé par la Graduate School of Business Administration de l'Université de Harvard (E. U.).

Cette méthode, qui a été désignée parfois comme l'application de la méthode clinique aux affaires, consiste essentiellement à substituer aux cours purement dogmatiques des discussions méthodiques portant sur des « cas » concrets empruntés à la vie réelle des entreprises.

Ces « cas » sont d'abord étudiés par les élèves, individuellement, puis en groupes d'études (composés, de

manière élective, d'élèves issus de formations différentes ou appartenant à des professions variées) pour être ensuite discutés à l'amphithéâtre sous la direction de professeurs praticiens.

La tâche délicate de réunir cette documentation auprès des entreprises qui consentent à soumettre leurs difficultés ou leurs résultats à l'examen du C. P. A. incombe à un organisme spécial créé à cet effet, le Bureau de recherches industrielles et commerciales.

Les avantages de la méthode sont évidents. C'est la leçon de la réalité quotidienne qui perfectionne l'étudiant. C'est elle, et non plus une affirmation posée comme un dogme qui lui fait saisir la raison d'être et la portée des principes fondamentaux.

L'enseignement pratique dispensé par le C. P. A. porte notamment sur des cas concernant :

- L'organisation industrielle ;
- L'organisation interne des entreprises ;
- Les questions commerciales : distribution, étude du marché, vente et publicité ;
- Le commerce international : étude des marchés étrangers, vente à l'exportation ;
- Les entreprises dans leur forme juridique et dans leurs rapports avec le fisc ;
- L'étude rationnelle des bilans et des comptes de résultats ;
- La vie financière des entreprises ;
- Les affaires de banque ;
- L'analyse des entreprises ;
- La statistique au service de l'entreprise ;
- Les questions sociales ;
- Les assurances.

En outre, la psychotechnique fait l'objet d'une série de conférences et de discussions.

Mais le C. P. A. ne serait pas ce qu'il est si « l'esprit C. P. A. » n'existait pas. Chacun ne cherche pas seulement à acquérir des connaissances, mais à faire bénéficier ses camarades de ce qu'il sait déjà. Chacun assume une responsabilité en acceptant, lors de son entrée au C. P. A., de lui faire don de son expérience personnelle. Et de cet esprit d'entraide naît une camaraderie que l'on rencontre rarement dans une école ou une faculté, une camaraderie fondée tout entière sur l'esprit de l'équipe et le service. Ce n'est pas l'une des plus minces qualités du C. P. A. que de favoriser une telle camaraderie.